
THE COLLEGE OF
FAMILY PHYSICIANS
OF CANADA



LE COLLÈGE DES
MÉDECINS DE FAMILLE
DU CANADA

**Conseil d'administration du
CMFC
Décisions/directions et impacts**

LES 28 ET 29 SEPTEMBRE 2017

1^{er} BUT :

ÉTABLIR DES NORMES POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LE SOUTIEN DE MÉDECINS DE FAMILLE COMPÉTENTS

Profil professionnel en médecine familiale

Le Profil professionnel en médecine familiale (MF) a pour but d'établir et promouvoir une définition des habiletés et des engagements des médecins de famille au sein du système de santé. Le Profil professionnel en MF capte les activités professionnelles que les médecins de famille effectuent collectivement, mettant en relief les services qui relèvent de leur initiative et pour lesquels ils sont les seuls ou les principaux fournisseurs de soins de santé. De surcroît, le Profil professionnel en MF encadrera les normes nationales pour la formation, la certification et le développement professionnel continu en médecine familiale.

PROFIL PROFESSIONNEL EN MÉDECINE FAMILIALE

QUE le Conseil appuie l'orientation du Profil professionnel en médecine familiale, tel qu'il a été révisé le 28 septembre 2017 ;

ET QUE les participants au Forum annuel et les membres inscrits dans notre base de données des Communautés de pratique en médecine familiale aient l'occasion de revoir cette version du Profil professionnel en médecine familiale ;

ET QUE la version définitive du Profil encadre le travail du CMFC et influence nos activités de représentation de la discipline.

2^e BUT : RÉPONDRE AUX BESOINS CHANGEANTS DE NOS COMMUNAUTÉS

Certificats de compétence additionnelle (CCA)

Le CMFC effectuera une analyse formelle des Certificats de compétence additionnelle (CCA) au cours des 18 à 24 prochains mois. Cette période d'examen donnera lieu à l'analyse approfondie et au développement subséquent des CCA afin de mieux soutenir la prestation de soins complets, globaux et continus. Pendant ce temps, le Collège n'examinera pas la possibilité d'ajouter de nouveaux domaines de CCA ; toutefois, la période d'examen n'affectera en rien les nouvelles demandes de CCA ou celles en cours dans les domaines de soins ayant déjà reçu l'approbation du Collège. Une communication sera envoyée à tous les membres du CMFC à cet égard.

CERTIFICATS DE COMPÉTENCE ADDITIONNELLE DANS D'AUTRES DOMAINES DE SOINS

QUE le Conseil autorise une communication faisant le point sur notre position actuelle concernant la création de nouveaux Certificats de compétence additionnelle dans d'autres domaines de soins.

Soutien de la prescription améliorée des opioïdes

Le CMFC a présenté une proposition à Santé Canada pour répondre à l'appel de propositions lancé afin de soutenir le [Programme sur l'usage et les dépendances aux substances](#). En appui à la formation pour la prescription améliorée des opioïdes, le CMFC élabore le projet suivant : *A Proposal for Continuing Professional Development (CPD) Programming for Physicians: Effective, Safe, and Compassionate Management of Pain in Canadian Communities*.

Le Collège entamera la mise en œuvre du projet s'il parvient à obtenir la subvention de Santé Canada.

PROPOSITION SUR LA PRESCRIPTION D'OPIOÏDES

QUE le Conseil d'administration du CMFC autorise la soumission de : *A Proposal for Continuing Professional Development (CPD) Programming for Physicians : Effective, Safe, and Compassionate Management of Pain in Canadian Communities* à Santé Canada au nom de la Collaboration pancanadienne relative à l'éducation pour la prescription améliorée des opioïdes ;

ET QUE le CMFC participe à ce projet si l'octroi est approuvé.

3^e BUT :

FAIRE LA PROMOTION DE LA VALEUR DES SOINS OFFERTS PAR LES MÉDECINS DE FAMILLE

Initiative visant l'amélioration de la pratique

Lancée par le CMFC, l'Initiative visant l'amélioration de la pratique (l'Initiative) s'est donné comme mandat de faire progresser les soins de première ligne grâce aux données et à la recherche sur l'amélioration de la qualité (AQ). Son objectif général est d'améliorer les soins et les services offerts par les médecins de famille et les équipes au sein desquelles ils travaillent.

L'Initiative facilitera la diffusion des outils et programmes d'AQ mis au point par les départements de médecine de famille et par les conseils provinciaux sur la qualité de la santé (CQS). En plus de collaborer avec des partenaires en soins de santé afin de pallier les lacunes des programmes provinciaux, l'Initiative s'efforcera d'adopter, d'adapter et, au besoin, d'élaborer des programmes et des outils. Vu la nature complexe des soins primaires, il sera primordial de respecter les réalités et les possibilités locales.

INITIATIVE VISANT L'AMÉLIORATION DE LA PRATIQUE

QUE le Conseil approuve les Phases 1 (octobre 2017 à mai 2018) et 2 (juin 2018 à mai 2019) de l'initiative visant l'amélioration de la pratique.

Unité de recherche en éducation et évaluation

Le CMFC formera une nouvelle Unité de recherche en éducation et évaluation. La mission de celle-ci sera d'évaluer les programmes du CMFC en éducation et en soutien à la pratique, par exemple le Cursus Triple C, les résultats de l'Examen de Certification en médecine familiale et de l'Examen de compétence additionnelle en médecine d'urgence, les plateformes Mainpro+^{MD} et CERT+, ainsi que la base de données des membres. L'instauration d'une Unité de recherche en éducation et évaluation permettra de développer des infrastructures et d'augmenter la capacité pour l'évaluation des programmes, l'analyse des données internes et la collaboration en recherche.

UNITÉ DE RECHERCHE EN ÉDUCATION ET ÉVALUATION

QUE le Conseil approuve la création d'une unité de recherche en éducation et évaluation pour les divisions de la Médecine familiale universitaire et du Développement professionnel et Soutien à la pratique.

Extraction de données des dossiers médicaux électroniques (DMÉ)

Le CMFC milite en faveur de politiques et de pratiques permettant de réduire les obstacles et de faciliter l'extraction de données des dossiers médicaux électroniques (DMÉ) aux fins de recherche, d'amélioration de la qualité et d'optimisation des soins aux patients.

DMÉ ET EXTRACTION DE DONNÉES

QUE le Conseil approuve un travail de représentation visant les politiques et pratiques sur l'extraction de données, en commençant par une communication destinée à un fournisseur de logiciel de Dossier médical électronique (DMÉ) particulier.

Un énoncé de principe conjoint sur les commotions cérébrales

Le Collège, conjointement avec l'Académie canadienne de la médecine du sport et de l'exercice, a approuvé l'énoncé de principe suivant : *Le Rôle des médecins de famille et des médecins ayant des compétences additionnelles en médecine du sport et de l'exercice dans la prise en charge des commotions cérébrales.*

La commotion cérébrale est reconnue comme un problème de santé publique. Par conséquent, il est essentiel que les médecins de famille connaissent bien les plus récentes recommandations en la matière. L'énoncé de principe peut être consulté sur le [site Web du CMFC](#).

ÉNONCÉ DE PRINCIPE SUR LES COMMOTIONS CÉRÉBRALES

QUE le Conseil d'administration approuve l'énoncé de principe conjoint du CMFC-Académie canadienne de la médecine du sport et de l'exercice sur les commotions cérébrales : Énoncé de principe conjoint – Le Rôle des médecins de famille et des médecins ayant des compétences additionnelles en médecine du sport et de l'exercice dans la prise en charge des commotions cérébrales, en vigueur en aout 2017.

FONCTIONS DE L'ENTREPRISE : RENFORCER TOUTES LES FONCTIONS DU COLLÈGE NÉCESSAIRES À SON BON FONCTIONNEMENT

Efforts de représentation relativement à la réforme fiscale proposée visant les petites entreprises

Au mois d'août, le CMFC a envoyé une deuxième lettre au ministre fédéral des Finances en soutien à nos collègues de l'Association médicale canadienne concernant les modifications proposées aux règles fiscales visant les petites entreprises. La lettre formulait des commentaires au sujet des effets négatifs que la réforme pourrait avoir en ce qui a trait aux enjeux plus vastes de la rémunération des médecins et de l'accessibilité des soins pour les patients. La lettre (en anglais seulement) peut être consultée sur le [site Web du CMFC](#). Depuis son envoi, des représentants du CMFC ont rencontré des fonctionnaires du bureau du ministre. Une lettre de suivi (en anglais seulement) peut également être lue sur le [site Web du CMFC](#).

LETTRE AU MINISTRE DES FINANCES CONCERNANT LA RÉFORME FISCALE PROPOSÉE VISANT LES PETITES ENTREPRISES

QUE le Conseil approuve la lettre datée d'août 2017 au ministre fédéral des Finances pour soutenir nos collègues de l'Association médicale canadienne concernant les impôts sur les petites entreprises qui toucheraient les structures des groupes de médecins.

Plan d'affaires et structure financière pour les activités reliées à la certification et à l'évaluation

Afin d'assurer la viabilité financière et la neutralité budgétaire, un examen minutieux de tous les aspects des services se rapportant aux programmes du groupe Certification et évaluation du CMFC a été effectué. Un travail méticuleux a permis de prendre en compte les divers frais, en fonction de la valeur pour les membres des services ou programmes concernés. Le principe de neutralité des coûts et une structure financière permettant de soutenir les activités de Certification et évaluation seront progressivement mis en œuvre.

STRUCTURE FINANCIÈRE POUR LE GROUPE CERTIFICATION ET ÉVALUATION

QUE le Conseil d'administration approuve une nouvelle structure financière pour le groupe d'activités sous Certification et évaluation, de sorte que ce groupe d'activités n'ait aucune incidence sur le revenu.

Présidence des comités et des sections

Tous les membres approuvés par le Conseil d'administration en tant que présidents de comité ou de section ont confirmé leur souhait d'accepter le poste. Nous rendrons hommage à tous les présidents sortants lors de l'Assemblée annuelle des membres, le 9 novembre 2017, à Montréal.

Nouvelles nominations :

D ^r Ed Kucharski	Président, Comité de programme sur les soins aux patients atteints du cancer
D ^r Ian Casson	Président, Comité de programme sur la déficience développementale
D ^{re} Fiona Kouyoumdjian	Présidente, Comité de programme sur la santé en milieu carcéral
D ^{re} Sarah de Leeuw	Coprésidente, Comité sur l'histoire et les sciences humaines en médecine familiale
D ^{re} Ritika Goel	Présidente, Groupe de travail sur la responsabilité sociale
D ^r Curtis Handford	Président, Conseil consultatif de rédaction, <i>Le Médecin de famille canadien</i>

Renouvellement ou prolongation du mandat de présidence :

D ^r Keith Wycliffe-Jones	Président, Comité d'agrément des programmes de résidence
D ^r Brian Geller	Président, Comité de programme sur les compétences avancées en chirurgie
D ^r John Foote	Président, Comité du Programme de médecine d'urgence
D ^r Benjamin Schiff	Président, Comité de programme sur la médecine hospitalière
D ^r Frank Martino	Président, Sections des Communautés de pratique en médecine de famille
D ^r Michael Rondilla	Président, Comité Autoapprentissage ^{MC}
D ^{re} Jeanette Boyd	Présidente, Comité des prix et bourses
D ^r Pierre Frémont	Président, Comité du programme de la médecine du sport et de l'exercice
D ^{re} Joyce Zazulak	Coprésidente, Comité sur l'histoire et les sciences humaines en médecine familiale

Modifications apportées au règlement administratif du CMFC

Les modifications proposées au règlement administratif seront distribuées à tous les membres pour examen au moins 21 jours avant le 9 novembre 2017, date de l'Assemblée annuelle des membres (conformément à la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*). Les modifications au règlement administratif seront soumises au vote le 9 novembre 2017.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF

QUE le Conseil d'administration approuve les modifications proposées au règlement administratif pour présentation aux membres pour approbation le 9 novembre 2017 ;

ET QUE les modifications accordent la priorité à l'inclusion du processus d'élection par voie électronique pour les membres du Conseil, l'introduction d'un processus de vérification formel pour Mainpro+ et des révisions mineures pour faire en sorte que le règlement administratif demeure pertinent.

Modifications apportées au règlement administratif du Collège des médecins de famille de la Nouvelle-Écosse

Le Collège des médecins de famille de la Nouvelle-Écosse (CMFNÉ) a fait part à ses membres des modifications proposées à son règlement administratif, et celles-ci ont ensuite été approuvées. Les modifications changent la composition du Conseil d'administration du CMFNÉ pour qu'il soit plus petit et axé sur les compétences. Ce changement s'inscrit dans la récente transition du CMFC et de plusieurs de ses sections provinciales.

MODIFICATIONS APPORTÉES AU RÈGLEMENT ADMINISTRATIF – COLLÈGE DES MÉDECINS DE FAMILLE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

QUE le Conseil d'administration approuve les modifications proposées au règlement administratif du Collège des médecins de famille de la Nouvelle-Écosse.

Prix et bourses

Le Comité des prix et bourses a finalisé la liste des récipiendaires de prix et subventions du CMFC pour l'année 2017.

RÉCIPIENDAIRES DES PRIX ET BOURSES POUR 2017

QU'un certain nombre de membres en règle reçoivent le prix indiqué, à la valeur indiquée conformément aux recommandations du comité de sélection responsable du prix en question (approuvé par consensus pour le Comité des prix et bourses, le 9 août 2017).

- Opérationnalisation : Les lauréats ont déjà été avisés. Beaucoup d'entre eux seront reconnus durant la semaine du FMF 2017 à Montréal.

Macro budget 2018/19, et droits d'adhésion des membres et frais pour les participants Mainpro+ non membres en 2018/19

Le Conseil d'administration a approuvé le rapport financier du Comité des finances et de la vérification. Lors de l'Assemblée annuelle des membres, le 9 novembre 2017, les membres seront appelés à approuver les motions visant les frais d'adhésion. À compter du 1^{er} juin 2018, les droits d'adhésion des membres et des participants Mainpro+ non membres augmenteront conformément à la hausse prévue du taux d'inflation, ce qui représenterait une hausse de 2 %.

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES ET DE LA VÉRIFICATION

QUE le Conseil accepte le rapport du Comité des finances et de la vérification.

DROITS D'ADHÉSION POUR 2018-19

QUE le Conseil approuve une augmentation des droits d'adhésion pour chaque catégorie de membres et pour les participants Mainpro+ non membres de 2 %, équivalente à la hausse d'inflation prévue, en vigueur le 1^{er} juin 2018.

MACRO BUDGET 2018-19

QUE le Conseil approuve le macro budget de 2018/19.

Vérificateurs externes

Le Conseil d'administration recommande que Deloitte s.r.l. soit nommé de nouveau comme vérificateurs externes pour le CMFC et pour le Régime de retraite des employés du CMFC, et ce, pour une période de trois exercices financiers, soit 2017/18, 2018/19 et 2019/20.

VÉRIFICATEURS EXTERNES

QUE le Conseil recommande aux membres que Deloitte s.r.l. soit nommé de nouveau comme vérificateurs externes pour le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) et pour le Régime de retraite des employés du CMFC pour une période de 3 exercices financiers, soit 2017/18, 2018/19 et 2019/20, en contrepartie d'honoraires ne dépassant pas le montant présenté dans la proposition soumise par Deloitte, et l'option de prolonger pour 2 exercices après 2019/20 ;

ET QUE les membres soient informés annuellement des vérificateurs pour l'exercice fiscal visé ;

ET QUE l'on demande au personnel du Collège d'étudier la possibilité de négocier des honoraires moins élevés avec Deloitte.

N'hésitez pas à communiquer avec nous à dwhite@cfpc.ca ou à flemire@cfpc.ca, ou communiquez avec Sarah Scott, Directrice, Gouvernance et planification stratégique, à sscott@cfpc.ca pour de plus amples renseignements.

David White, MD, CCMF, FCMF

Président et président de la réunion du Conseil d'administration de septembre 2017

Francine Lemire, MD CM, CCMF, FCMF, CAÉ

Directrice générale et chef de la direction